



Etienne CANIARD **Président de la Mutualité Française**

Etienne CANIARD est Président de la Mutualité Française. Il a été élu le 14 décembre 2010 pour six ans.

Il est également Président de la Fondation de l'avenir pour la recherche médicale appliquée.

Etienne CANIARD est né en 1952 à Boulogne-Billancourt.

Diplômé de sciences économiques et ancien élève de l'Ecole nationale des impôts, il s'engage rapidement dans les instances de sa mutuelle d'appartenance, la Mutuelle des Agents des Impôts, avant d'en être élu Président en 1990. Il exerce ce mandat jusqu'en 2000. De 1992 à 1996, il est trésorier puis vice-président de la Mutualité Fonction Publique. En 1994, il est élu administrateur de la Mutualité Française. En 1996, il y occupe le poste d'administrateur délégué aux questions de santé et de sécurité sociale. Il y anime les différentes réflexions au sein du mouvement mutualiste et assure l'interface avec les autres acteurs de la santé en vue de la réforme de l'assurance maladie de 2004.

Parallèlement, il est membre du Haut Comité de la Santé Publique de 1991 à 1998 et préside la commission santé-prévention de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de 1996 à 2004. En 1998 et en 1999, il anime les Etats généraux de la santé.

En 2001, il est nommé vice-président de l'Observatoire national d'éthique clinique, fonction qu'il assure jusqu'en 2005. En 2003 et 2004, il représente la Mutualité Française au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam).

En 2004, il devient membre du collège de la Haute Autorité de santé (HAS), chargé de la qualité et de la diffusion de l'information médicale, fonction qu'il occupe jusqu'à son élection à la présidence de la Mutualité Française.

Il est l'auteur de plusieurs rapports au gouvernement : « La place de l'utilisateur dans le système de santé » (2000) qui a servi de base à une partie de la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades et la qualité du système de santé et « Les recommandations de bonnes pratiques : un outil de dialogue, de responsabilité et de diffusion de l'innovation » (2002).